JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

Cette année, le 71e anniversaire du 8 mai 1945 s'est déroulé sous un ciel pluvieux. Bravant la météo, les Lauranais sont quand même venus en nombre, devant le Monument aux Morts de notre commune, se souvenir ensemble, de ce temps où les peuples sortaient de l'un des conflits les plus meurtriers que le monde ait jamais connu.

Tout avait commencé dès avant les années 30 lorsque des idéologies de mort s'étaient développées au sein même du continent européen : fascisme, nazisme... Le bilan de ces années terribles ne fut véritablement connu qu'après la capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945, puis du Japon le 2 septembre de la même année : plus de 50 millions d'êtres humains de toutes nationalités ont péri dans cette seconde guerre mondiale au cours de laquelle la plupart des continents ont été touchés, des actes d'une incroyable cruauté ont été commis allant jusqu'à la négation même de tout sens de l'humain, des dégâts ont durablement impacté les économies d'après-guerre, période qui se caractérisa par des pénuries de tous ordres.

Les responsables des nations qui ont vaincu les totalitarismes avaient su taire leurs différents pour s'unir dans ce qui allait être une marche victorieuse. Ce furent les premiers pas vers l'Organisation des Nations Unies puis, en 1950, du premier traité européen.

A l'heure où des appels à la haine et au rejet des autres se font entendre d'autant plus facilement que de puissants outils modernes de communication leur sont accessibles, il est de la plus haute importance que les populations se souviennent et rendent hommage aux victimes et aux héros de ces temps de deuil. Que les hommes n'oublient jamais!

Jean Loubat, Maire de Laure

■ DU NOUVEAU CHEZ NOS VIGNERONS ■

Hiérarchisation

L'appellation d'origine contrôlée Minervois a été reconnue en 1985. Aujourd'hui, les dirigeants de cette appellation soutiennent la démarche d'une partie de leurs producteurs qui aspirent à la meilleure reconnaissance possible de leur Terroir et de leurs vins.

C'est le cas des vignerons lauranais qui, à l'image de ce qui a déjà été réalisé à La Livinière, s'organisent et demandent aujourd'hui l'obtention d'une dénomination géographique complémentaire qui devrait déboucher sur la naissance du cru « Laure ».

Après avoir convaincu les partenaires régionaux, le dossier est en cours de traitement à l'INAO qui fera connaître sa décision dans les prochaines semaines.

Irrigation

Depuis toujours, la question de l'irrigation agite le monde agricole. Un tel projet a quelques fois été avancé mais n'a jamais abouti.

Une rencontre a été organisée, le mardi 10 mai, au foyer de Laure, au cours de laquelle les producteurs locaux ont pris connaissance des propositions formulées par la société BRL autour d'un projet de mise en place d'un réseau d'alimentation en eau brute à partir du lac de Jouarres.

Les représentants de la Chambre d'agriculture de l'Aude, du Conseil départemental, de Carcassonne Agglo et des communes concernées assistaient à la rencontre.

Les propriétaires intéressés sont invités à manifester leur intention et à s'engager dans les meilleurs délais auprès des responsables professionnels.

■ CHANTIERS TERMINÉS ■

Ces derniers mois, de nombreux travaux ont été menés sur le village à l'initiative de la municipalité. La circulation automobile en a été souvent perturbée. Que tous ceux qui ont « supporté » cette gêne en sachant garder leur calme en soient remerciés.

D'abord, le syndicat intercommunal de voirie de La Redorte a repris le goudronnage de plusieurs de nos rues. Puis le service Eau et Assainissement de Carcassonne Agglo a fait procéder à la mise aux normes de nombreux branchements d'eau potable et enfin le Syndicat audois d'énergie, le SYADEN, a procédé au renforcement du transformateur basse tension dit « du Moulin » et à l'effacement des réseaux d'éclairage public et de communications sur l'ensemble du secteur concerné. Ce dernier chantier a nécessité le creusement de plusieurs tranchées. Les travaux sont à présent quasiment terminés.

■ CHANTIERS À VENIR ■

- L'équipe municipale a lancé un programme de réhabilitation de la partie « accueil au public » du bâtiment de la Mairie. Il s'agit, conformément aux dispositions réglementaires actuelles, de rendre les services accessibles aux personnes à mobilité réduite et de réorganiser les bureaux afin d'améliorer leur fonctionnalité. Les travaux devraient être terminés en fin de 3ème trimestre.
- D'autre part, comme nous l'avons évoqué dans le dernier bulletin des Echos, les élus ont engagé la réhabilitation de la place du Ravelin. La réflexion avance et les échanges avec les Lauranais que ce travail intéresse sont fréquents et constructifs. L'objectif est de faire en sorte que le chantier soit terminé en fin d'année.
- Dans les prochaines semaines, le service route du Département procédera à la remise en forme de la chaussée en grave-émulsion de l'avenue du Ravelin. Le chantier ne durera que quelques jours.
- Après l'été, c'est l'axe « avenue d'Aigues-Vives-avenue du Ravelin-avenue de la Montagne Noire-avenue du Minervois » sur lequel sera effectué la reprise de la couche de roulement « en enduit bicouche généralisé ». La réfection des marquages au sol ne pourra être reprise que lorsque l'état de séchage du support le permettra.

■ INSTALLATION DE RADARS PÉDAGOGIOUES ■

Dans le cadre des mesures visant à améliorer la sécurité des usagers de la route et des piétons dans la traversée du village, des chicanes ont été mises en place sur les avenues de la Montagne noire et de la Cave coopérative, sur lesquelles les conducteurs semblent avoir du mal à respecter une vitesse conforme, c'est à dire limitée à 50 km/h.

Pour renforcer la signalétique, 2 radars pédagogiques ont été installés sur ces 2 axes. Ils indiquent la vitesse exacte à laquelle roulent les véhicules entrants. Le but poursuivi est d'inciter les chauffeurs à lever le pied avant qu'une catastrophe ne survienne.

Sur les voies qui mènent à l'école, trois panneaux rappellent la limitation de vitesse à 50 km/h. Ils présentent la particularité de clignoter aux heures d'entrées et de sorties des enfants.

■ STATION DE LAVAGE ET REMPLIS-SAGE DES MATÉRIELS AGRICOLES ■

Le projet de mise en place d'une station répondant aux normes en vigueur est sur les rails. Le terrain nécessaire a été acquis en 2015. En fin d'année, une convention avait été signée avec la Chambre d'Agriculture qui prévoyait l'assistance de leurs spécialistes pour conseiller l'équipe municipale.

Aujourd'hui, le projet est lancé. Une première rencontre s'est déroulée le 19 mai. Un groupe de travail va rapidement être activé qui regroupera élus et agriculteurs pour apporter la réponse correspondant le mieux aux besoins de notre territoire.

■ DÉSHERBAGE DE L'ESPACE PUBLIC ■

Dans l'espace public, depuis l'an passé, les élus ont décidé de restreindre le désherbage chimique. Bien entendu, la conséquence est visible par tous dans les rues, les avenues ou le cimetière: l'herbe sauvage pousse vigoureusement partout.

Les employés des services techniques ont été chargés de s'occuper des parties de la voierie communale délaissées par les riverains.

Pour le cimetière, à propos duquel beaucoup de remarques nous sont adressées, vous devez savoir que la commune a passé une convention avec un Etablissement de Service d'Aide par le Travail (ESAT) qui propose un parcours en milieu protégé à des personnes en situation de handicap. Les démarches ayant abouti à la conclusion de cet accord spécifique a, indépendamment de notre volonté, nécessité plusieurs semaines.

Outre le caractère éminemment solidaire de cette démarche, ce que nous revendiquons, nos agents pourront se consacrer à d'autres tâches... et le travail ne manque pas sur une commune

aussi vaste que la nôtre, l'une des plus étendues du Département.

Aujourd'hui, une équipe de l'ESAT est intervenue. Le traitement complet du cimetière a pris plusieurs jours. D'autres opérations d'entretien ont été convenues et se dérouleront selon un programme préétabli pour que cet espace de mémoire demeure dans un état décent.

En outre, si le personnel municipal a été chargé de pallier l'absence d'entretien des concessions abandonnées, un appel pressant est lancé vers les familles qui en ont la possibilité de bien vouloir elles-mêmes, prendre soin de leur sépulture.

■ PÉRIODE ESTIVALE **■**

Avant d'entrer dans les mois les plus chauds, il nous paraît utile de faire quelques rappels. Le débroussaillement des parcelles boisées est une obligation, surtout aux abords des habitations sur une distance d'au moins 50 mètres. Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de la mairie.

Nos amis chasseurs ont entrepris le débroussaillement de certains axes qui ont pour objet de permettre les déplacements sans risques de tous les usagers : agriculteurs, amateurs de nature, services de secours... C'est là un exemple à méditer.

Comme chaque année avant la période caniculaire, un registre est ouvert en mairie. Toute personne âgée ou en situation de handicap peut demander à y être inscrite. Le maire, sous l'égide du CIAS, est chargé de la collecte, de la conservation, de la mise à jour et de la confidentialité des données. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, il est tenu de transmettre le registre aux équipes qui auront à intervenir.

■ QUAND LA CRUAUTÉ N'A D'ÉGALE QUE LA BÊTISE ■

Par la faute d'un individu cruel, une petite chatte, « Grisette », a été amputée d'une patte arrière. Elle a reçu une balle de carabine qui lui a déchiqueté une articulation et la blessure n'est pas opérable.

Etait-ce pour le plaisir de « faire un carton », était-ce par vengeance ? C'est intolérable. L'Association « Les Chats Oubliés Lauranais » dénonce cet acte odieux et lâche.



La cruauté envers un animal domestique est punie par la loi (article 521-1 du Code Pénal)

AGENDA

Dimanche 5 juin

vide grenier organisé par l'école au bord du

Du 10 au 12 juin

Festival « Musique en Minervois » avec quatre concerts présentés à Saint Jacques d'Albas. Renseignement 04 68 78 24 82.

Dimanche 12 juin

- Inauguration de la capitelle de la route de Trèbes à partir de 11h30. Apéritif offert à la population sur le site à l'issue de la manifestation.
- Concours de pêche féminin initié par la Fédération audoise de pêche sur le plan d'eau du Gourg de la Blanco.

17 au 19 juin

Fête locale organisée par le Haut Minervois Football Club. Animations musicales, manèges pour les plus jeunes, buvette, ... Le dimanche soir : repas sur la place, ouvert à la population.

Dimanche 26 juin

- Le Club Bouliste Lauranais vous invite à prendre part à son concours de pétanque annuel.
- Vide-grenier au bord du lac, au profit des jeunes sapeurs-pompiers du centre de secours de Laure. Pour toutes inscriptions, s'adresser au centre de secours.

et peut entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30.000€ d'amende.

Respecter l'animal c'est faire preuve d'humanité. Celui qui a commis cet acte a fait la preuve de sa bassesse.

■ OPÉRATION « BRIOCHES 2016 » ■

Encore une fois, les lauranais ont répandu très favorablement à l'opération initiée par l'AFDAIM et l'ADAPEI 11 : le produit de la vente et les dons ont atteint la somme record de 1568.50 euros.

Félicitations à Corinne Devèze, Josiane Sierra, Geneviève Mestrou et Fabienne Molto qui ont réussi la performance de vendre la totalité des 250 brioches proposées. Et merci aux généreux donateurs.

■ SITE INTERNET DE LA COMMUNE ■

Le site de la commune a été rénové. Il est à nouveau en ligne. L'adresse est toujours la même (www. laure-minervois.fr)

S'adresser à la mairie pour contacter l'équipe rédactionnelle si vous voulez faire figurer votre activité ou vos remarques...